

GROUPE AGISSONS UNIS POUR HÉNIN-BEAUMONT



Conseil municipal 12 avril 2019 Fixation des taux pour 2019

Monsieur le Maire, mesdames messieurs les élus,

Lors du dernier conseil municipal consacré au rapport d'orientation budgétaire, le 15 mars dernier, la majorité municipale a annoncé une future baisse de la taxe foncière sans donner aucun chiffre. Vous nous avez alors expliqué que le document du Trésor Public vous informant sur les bases d'imposition était arrivé la veille dans la soirée.

Or, avant même que le conseil municipal d'aujourd'hui ne soit convoqué, on apprenait sur des panneaux d'affichage et dans le magazine municipal la baisse de 5 % du taux municipal de la taxe foncière.

Cette communication est stupéfiante. Le conseil municipal est le lieu démocratique où se prennent les décisions, pas affiches, pas le magazine municipal.

Quel mépris vis-à-vis des élus du conseil municipal, transformé en chambre d'enregistrement, qui découvrent des décisions déjà prises alors qu'elles n'ont même pas été soumises au vote !

En tant que conseiller municipal d'opposition, ce mépris ne me surprend pas, nous le subissons depuis cinq ans, mais à la place des conseillers majoritaires, je m'interrogerai.

A quoi servent les élus de votre majorité tout juste bons à lever la main (quand ils ne sont pas en train de nous insulter...) ? Manifestement, à rien, puisque les décisions sont prises avant qu'ils ne puissent les voter.

Cette façon de faire est un véritable déni de démocratie que je ne cautionne pas et que je tiens à dénoncer.

David NOËL